

La Défense le 30 janvier 2021  
à l'attention des  
Membres d'honneur et des Membres et Sociétés cotisants

Convocation à l'Assemblée Générale de l'association  
« L'Art Urbain dans les territoires »  
Mardi 9 mars 2021 à 10h00  
Arche Sud – La Défense – Salle Ségur 3ème étage

**Ordre du jour**

- 10h00 - Accueil et ouverture de l'assemblée générale,  
-Rapport moral et financier 2020,  
- Approbation des comptes 2020 (motion n° 1),  
-Vote du budget prévisionnel 2021 (motion n° 2),  
-Vote du montant des cotisations 2021 (motion n° 3),  
- Modification des statuts de l'association pour les rendre conformes aux statuts-types des associations reconnues d'utilité publique (validés par le Conseil d'Etat en avril 2020) (motion n°4),  
-Vote pour le renouvellement des membres du CA (3 mandats dont 2 sortants et 1 candidat nouveau)  
*Nota : les candidatures doivent être adressées au Président avec une profession de foi avant le 15/02/2021*

Échanges avec les participants

**Merci de confirmer votre présence à l'Assemblée Générale en vous inscrivant soit par retour de courrier, soit par mail (au secrétaire [patrice.kohler@i-carre.net](mailto:patrice.kohler@i-carre.net))**  
**En cas d'empêchement, vous pouvez compléter et renvoyer le pouvoir ci-dessous soit par retour de courrier, soit par mail (au secrétaire [patrice.kohler@i-carre.net](mailto:patrice.kohler@i-carre.net))**

Bien cordialement à tous

Le Président Roland Peylet



**Pouvoir**

NOM : .....

Membre physique  Représentant .....

n'assistera pas et donne pouvoir de représentation à \* : .....

Fait à ..... Le .....

à retourner par mél. au secrétariat du Séminaire Robert Auzelle :  
[patrice.kohler@i-carre.net](mailto:patrice.kohler@i-carre.net)

*\* laisser en blanc si le pouvoir est confié au président. Extrait des statuts : article 8 : § 10 - chaque membre présent ne peut détenir plus de trois pouvoirs en sus du sien. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante*